

# INTRODUCTION

## 1 POURQUOI LE FINANCEMENT DURABLE DE LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EST-IL SI IMPORTANT ?

Les plantes, les animaux et les écosystèmes naturels de la Terre constituent la base même de la prospérité et de la survie de l'humanité. En termes scientifiques, on appelle cela la diversité biologique ou biodiversité, c'est à dire la variété de la vie sur terre. En termes financiers, il s'agit du « capital naturel » de la Terre que l'humanité dépense actuellement au-delà de ses capacités de renouvellement. Selon les scénarii habituellement retenus, il ne se passera guère que quelques décennies avant que les extinctions massives d'espèces et les désastres écologiques à grande échelle dépassent des seuils critiques, entraînant des répercussions profondes pour l'humanité.

L'ironie du sort veut que l'homme ait appris à apprécier l'importance de la biodiversité et qu'il ait fait d'énormes progrès scientifiques en matière d'exploration de son potentiel, et que, en même temps, les espèces continuent de disparaître à un rythme plus rapide que jamais. Les conventions internationales n'ont pas encore réussi à changer la situation sur le terrain. Le taux actuel d'extinction des espèces dépasserait celui que la terre a connu avant l'apparition de l'homme, il y a 70 millions d'années, lors de la disparition des dinosaures. On estime aujourd'hui que plus de 20 000 espèces disparaissent *chaque année* et que ces pertes sont 1 000 à 10 000 fois supérieures au rythme naturel.

Globalement, 80 % de la couverture forestière originelle de la terre ont été exploités, fragmentés ou endommagés, d'une façon ou d'une autre. Au cours des 20 dernières années, on estime qu'une surface de forêts tropicales, grande comme six fois la France, a été convertie à d'autres usages. Les feux de forêt et la dégradation des écosystèmes ont décimé les forêts du globe, de la Russie à Chine, de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est.

Environ 80 % de la population mondiale vivront dans des pays en développement d'ici 2025. La moitié habitera dans des zones urbaines situées principalement dans les régions littorales et près des cours d'eau. Le déclin probable de nombreux milieux d'eau douce et d'écosystèmes associés, consécutif à une telle pression démographique, aura des répercussions directes à grande échelle aux plans social et économique.

Beaucoup d'entre nous, individus, organisations, entreprises et gouvernements, avons travaillé sans relâche pour affronter cette crise. Malheureusement, les avancées dans la lutte contre cette perte croissante de biodiversité ont été limitées. Cela est dû, pour une large part, à plusieurs *facteurs économiques et financiers* critiques, parmi lesquels :

- **l'inadaptation de la plupart des investissements dans la conservation de la biodiversité** : les financements destinés aux aires protégées et à la conservation de la biodiversité, particulièrement dans les pays en développement, doivent être singulièrement augmentés ;
- **le manque d'investissements à long terme pour la conservation de la biodiversité** : il faut créer des sources de financement à *long terme fiables* pour la conservation de la biodiversité et renforcer celles qui existent.

- **les impacts négatifs des flux financiers privés** : lutter contre les impacts liés, par exemple, au financement d'activités non durables d'exploitation forestière et minière, agricoles ou de développement touristique, est une nécessité ;
- **le fait que des opportunités commerciales dans le domaine de l'environnement ne sont pas saisies** : il faut surmonter les contraintes financières qui entravent les capacités à saisir les nouvelles opportunités commerciales dans le domaine de l'environnement et en faveur de la conservation de la biodiversité, telles que l'écotourisme, l'agriculture biologique, la valorisation du couvert forestier par exemple pour la culture du café ;
- **la sous évaluation du capital naturel de la planète** : il est nécessaire de notamment développer les marchés qui permettent de donner une valeur et de rémunérer les services fondamentaux fournis par les écosystèmes intacts, tels que la fixation du carbone et la protection des bassins versants.

L'espoir demeure cependant. Ces dernières années, toute une gamme de mécanismes de financement de la conservation durable de l'environnement ont commencé à être utilisés pour mieux prendre en compte ces éléments et, en particulier, pour fournir des sources pérennes de financement destinées aux programmes de conservation sur le terrain. De telles sources viennent compléter les aides à court terme provenant des fondations privées, des mécènes, des agences d'aide gouvernementales, des ONG et du Fonds pour l'Environnement mondial (FEM). Certains de ces mécanismes ont maintenant fait leurs preuves, par exemple : les redevances touristiques, les paiements pour la « bioprospection », les conversions de dettes nature, les fonds fiduciaires de conservation et les projets d'investissement dans le carbone. D'autres, consacrées à la conservation de l'environnement et dédiés à la constitution de fonds d'investissements environnementaux accessibles aux entreprises respectueuses de l'environnement, en sont aux premiers stades d'application et d'expérimentation, par exemple : les « obligations vertes » et autres instruments financiers, les systèmes de paiement de services d'écosystème tels que les redevances sur la consommation en eau, les produits d'« assurance verte », les redevances basées sur l'extraction de ressources naturelles, pétrole et gaz par exemple, l'exploitation forestière et minière.

## **2 COMMENT ETENDRE L'UTILISATION DES MECANISMES DE FINANCEMENT DURABLE DE CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?**

En général, et particulièrement dans les pays en voie de développement, l'utilisation de mécanismes de financement *durable* de conservation de l'environnement est peu fréquente. Les Etats parties contractantes à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont été priés de concevoir des stratégies et des plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), et de fournir une contribution financière à la mise en place de ces plans. Très peu de ces stratégies et plans d'actions précisent cependant la manière de générer le financement à long terme nécessaire à la conservation de l'environnement. Cette situation constitue une menace majeure dans le monde entier pour le succès de la conservation. L'un des grands défis que les conservateurs doivent relever, réside dans l'augmentation rapide et forte de l'utilisation de tels mécanismes de financement.

Face à cette situation, une série d'organisations pionnières ont décidé de s'unir en 2002 et de créer l'Alliance pour le Financement durable de la Conservation (Conservation Finance Alliance). Cette Alliance n'a pas (encore ?) de bureau, de personnels ni même de budget de fonctionnement... Son président est simplement nommé par l'assemblée annuelle. Tout le travail accompli est basé sur le volontariat et la bonne volonté ... avec les limites sérieuses

que cela implique. Il faut bien reconnaître que si les logotypes figurant sur la couverture du CD sont nombreux, la participation de membres au travail de l'Alliance est pour le moins inégale... Mais grâce à des aides ponctuelles, la CFA a pu définir un programme de travail dont la première réalisation a été la publication d'un Guide interactif des Instruments Financiers Durables (Conservation Finance Guide) lancé au dernier sommet mondial des parcs, à Durban. Ce guide en anglais a été distribué à plus de 10.000 exemplaires.

Cette première réalisation est le fruit de la collaboration de nombreux auteurs et réviseurs dont la liste figure en introduction.

La traduction de ce guide en français a été rendue possible grâce à la contribution financière généreuse des agences de coopération suisse (DDC) et allemande (GTZ), et de l'UNESCO. Elle a également été facilitée par le soutien important et la collaboration de la Division du GEF du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour laquelle le président de l'Alliance travaille.

Pour des raisons évidentes, il n'était pas possible de traduire l'intégralité des annexes et études de cas figurant dans la version anglaise du document ; pour la même raison, seuls certains tableaux, outils et illustrations l'ont été. Ces instruments sont relativement sophistiqués et extrêmement utiles mais ils ne sont pas toujours simples à utiliser par des personnes qui n'ont pas été formées à cet effet ; il est donc recommandé au lecteur qui souhaite les utiliser de se familiariser préalablement avec le sujet.

Cette version du Guide est légèrement mise à jour et adaptée aux besoins des pays francophones auxquels elle est particulièrement destinée.

Pour de plus amples informations sur les travaux de la CFA, le lecteur se reportera à la page Web de l'Alliance sur [www.conservationfinance.org](http://www.conservationfinance.org) où il trouvera des informations et des publications en plusieurs langues.

La Conservation Finance Alliance (CFA) a donc réalisé ce guide comme la pièce maîtresse d'un *Programme de construction des capacités de financement pour la conservation* (CFCBP). Le besoin manifeste d'un tel guide est apparu à la suite d'une enquête sur les nombreux documents et outils existants relatifs à des formes innovantes de financement de la conservation de l'environnement. L'étude a identifié de nombreuses **lacunes importantes** dans cet ensemble (cf. tableau 1). Plus important, la plupart des documents ne sont pas rédigés dans une forme qui permet l'application pratique sur le terrain de mécanismes de financement de la conservation, par des personnes ne possédant qu'une connaissance limitée du terrain et ne disposant que d'une expertise technique limitée, à leur service. Les théoriciens et les praticiens de la conservation ont besoin d'informations rassemblées sous des formes beaucoup plus conviviales et orientées vers l'action, qui leur permettent de mieux comprendre les mécanismes de financement et de choisir et mettre en œuvre des solutions adaptées à leur situation particulière, à travers des processus systématiques de prise de décision.

Types de lacunes	Lacunes spécifiques
Langage difficilement compréhensible.	Descriptions et regroupements des informations inadaptées pour les non-experts.
Méthodologies peu claires.	Manque de méthodologies claires et pluridisciplinaires décrivant, dans un langage simple et compréhensible, la suite des étapes de la mise en œuvre de mécanismes de financement spécifiques et soulignant les points de décision clés permettant de savoir s'il faut agir ou non.
Approche non systématique du financement de la conservation.	Défaut d'approche systématique globale du processus de financement de la conservation.
Manque d'outils de planification, d'évaluation et de mise en œuvre.	Manque d'outils pratiques de planification, d'évaluation et de mise en œuvre des mécanismes de financement de la conservation (ex. : outils de planification de l'activité, filtrage préliminaire, évaluations de la faisabilité, prévisions des revenus, etc.).
Mécanismes « de pointe » peu expliqués	Traitement très limité des mécanismes de financement de pointe qui en sont au stade de la conception ou de l'expérimentation mais qui deviendront probablement de plus en plus importants à l'avenir.
Ressources techniques limitées	Absence de recensement exhaustif des ressources techniques adaptées à chaque mécanisme (ex. : expertise technique, études de cas, sites Internet, références bibliographiques, etc.)

**Tableau 1** - Principales lacunes des documents existants, traités dans le guide.

### 3 OBJECTIF DU GUIDE

Le guide a pour objectif général de fournir des outils pratiques qui facilitent le développement rapide des mécanismes de financement durable générateurs de fonds pérennes pour la conservation de la biodiversité.

Il a également pour objectif la formation de spécialistes fortement recherchés dans ce domaine. Pour ce faire, la CFA devra former des formateurs.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- sensibiliser le public et les acteurs clés et améliorer sa compréhension de l'ensemble des mécanismes disponibles de financement de la conservation ;
- fournir des outils pratiques et conviviaux pour évaluer méthodiquement les mécanismes de financement les plus viables dans des situations particulières et mettre en œuvre ces mécanismes de façon efficace et réussie ;
- accroître le nombre de professionnels capables de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes de financement durable de la conservation.

Le champ d'application du guide couvre les grands mécanismes de financement de la conservation disponibles à trois niveaux d'action : celui du site, le niveau national et régional, le niveau international. Sont présentés à la fois des mécanismes éprouvés et des mécanismes nouveaux et prometteurs situés encore aux stades de la mise au point et de l'expérimentation.

Le guide s'adresse principalement aux cinq publics cibles les plus importants lors de la création d'un mécanisme innovants de financement de la conservation. Ces «agents du changement» sont les suivants :

- les services de l'Etat ;
- les gestionnaires d'aire protégée ;
- les ONG de conservation/environnementales ;
- les consultants techniques ;
- les bailleurs de fond.

#### **4 PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CAPACITES DE FINANCEMENT DE LA CONSERVATION (CFCBP)**

Comme indiqué précédemment, le guide est l'une des pièces maîtresses du programme CFCBP, beaucoup plus large mais qui ne pourra être réalisé que s'il est soutenu par les organisations partenaires ou membres de CFA. Parmi les autres volets de ce programme, envisagés ou en cours d'exécution, figurent :

- **une version Internet interactive** du guide destinée à servir de guichet unique pour les outils d'information et de décision sur Internet ([www.guide.conservaionfinance.org](http://www.guide.conservaionfinance.org));
- **une série de manuels sur le financement de la conservation** qui fourniront des outils plus approfondis pour des mécanismes *spécifiques* de financement, en commençant par ceux qui génèrent la plus forte demande (ex. : projets d'investissements dans le carbone, redevances touristiques) ;
- **des ateliers de formation**. Une série d'ateliers seront organisés dans les principales régions de pays en voie développement ; par exemple, 6 ateliers pour les pays d'Asie centrale sont organisés en 2005-2006 par l'Académie Internationale de l'Environnement à Vilm, Allemagne, en collaboration étroite avec la CFA. D'autres formations sont en discussion dans le cadre de projets de l'UNEP et du FEM.
- **des unités régionales d'assistance technique** amenées à intervenir de façon ciblée (ex. : ateliers d'enseignement par des professionnels du secteur, organisés autour de cursus généraux ou de mécanismes spécifiques, tutorat individuel pour des projets de financement spécifiques, par voie téléphonique, de visites sur site, renvois vers d'autres experts, etc.).

**Depuis peu, une série de projets dans le domaine du financement durable de la conservation et des paiements pour services rendus par les écosystèmes, sont en voie d'élaboration et prêts à être soumis au GEF et à d'autres bailleurs, pour financement (voir le site Internet de CFA pour plus de détail).**

**Il est espérer que ces projets contribueront à atteindre les objectifs que s'est fixés la CFA et à améliorer le présent guide. Nous comptons sur votre aide !**